Compte-Rendu d'Assemblée Générale de l'Association pour le Développement de la Monnaie Locale dans le Puy-de-Dôme et alentours (ADML63) le **19.04.2025**

Lieu : 119 rue abbé Prévost, 63000 Clermont-Ferrand
Présents : 17 adhérent-es et 3 invité-es

Accueil de Marie Auriel Sandoungout

Le repas partagé en amont de l'Assemblée a été l'occasion d'accueillir la future nouvelle stagiaire de l'ADML63 : Marie Auriel Sandoungout, actuellement étudiante en Master 1 Economie et Transition Territoriale à l'Universite Clermont Auvergne. Avec Walter Verhoeve, elle travaillera à l'identification des modalités pratiques et critiques pour faire adhérer un plus large public aux principes de la Sécurité Sociale de l'Alimentation et le rôle clef de la Doume dans l'expérimentation Solidoume/SSA63.

Présentation du rapport moral

L'Assemblée s'est ouverte sur la lecture, par Agnès Mollon, du Rapport Moral envoyé au préalable aux adhérent·e·s et rédigé par Danielle Nadal.

RAPPORT D'ACTIVITE 2024
(Danielle Nadal)

La doume a vécu une étrange année, pleine de soubresauts. S'occuper de la doume n'est pas un long fleuve tranquille !
Vous vous souvenez que dès 2023 nous vous avons demandé de réfléchir à un plan stratégique. Pourquoi ? Souvenez-vous du constat :

« - Le fonctionnement reposant sur le bénévolat, ça a marché merveilleusement le temps de l'enthousiasme, mais le renouvellement des cadres est difficile et le nombre de bénévoles actifs se réduit. - - La circulation de la doume est intense, dépassant de beaucoup la majorité des monnaies, mais à l'intérieur d'un réseau réduit. Les cotisations rentrent mal... »

Les idées ont fusé, ont été classées et mises en application après priorisation

Commençons par ce qui a bien réussi :

- **l'annuaire papier des prestataires**, à distribuer aux prestataires eux-mêmes, a permis aux pros de se soucier davantage de leur réadhésion, et, grâce aux encarts informatifs, de mieux comprendre la logique de la doume et les façons de la faire circuler de l'un à l'autre. L'annuaire papier pour les utilisateurs est presque prêt, mais le coût de l'impression doit être partagé avec les professionnels.

- **la communication grand public** a augmenté ; les 11000 euros consacrés à la campagne de juin ont contribué à cela, bien que consacrés beaucoup à Clermont-Ferrand, et nous disposons de ce logo sur stickers « un pour doume, doumes pour tous », des T-shirts de la doume, que nous avions souhaités depuis… à peu près 10 ans, et des vidéos. Nous avons bien participé à la première Semaine des Monnaies locales en Octobre. Le fait de nous associer au comité de quartier de Montferrand pour le marché de Noël nous a fait connaître d'un nouveau public. Enfin, les médias n'hésitent jamais à répondre à nos communiqués de presse.

Ce qui a été entamé mais dont la réalisation est lente :

- l**a réadhésion automatique en euros** : une année d'expérimentation avec la plateforme « Collect-on-line », a permis aux monnaies locales réunies de constater que ça ne pouvait pas marcher ! On repart pour 2025 sur une autre plateforme, Turbo du Crédit Coopératif.

- l**a facilitation du paiement en boutique** à partir d'un smartphone : c'est demandé au développeur de la fédération Kohinos, mais pendant un an il a dû prendre un autre travail, car la Fédération Kohinos, qui gère les développements communs, manquait d'argent. Mais les temps difficiles sont derrière nous, et de nouvelles possibilités s'ouvrent.

- **la révision de notre charte graphique** et l'amélioration de l'habillage de nos deux sites ont été légèrement entamées par notre salarié Maël, mais cela s'est interrompu du fait de son départ.

- **le développement et la prise d'indépendance de Soli'Doume,** qui avait été envisagée au cours de notre partenariat avec le Cisca et le Cresna, n'a pas été possible avec cette configuration ; ceux qui ont participé à l'AG d'octobre ont sans doute perçu le manque d'inter-compréhension entre le Cresna et la doume qui a finalement abouti à la rupture de ce partenariat entre nos deux structures. Toutefois et heureusement, l'initiative du Cisca de réunir un ensemble d'associations autour de Soli'doume est beaucoup plus prometteuse. En 2025 la nouvelle association SSA63, une fois structurée, va beaucoup aider à l'expansion non seulement de Soli'Doume, mais aussi de la doume.

Ce qui reste immuable :

- ✓ **l'excellence de notre logiciel** qui fonctionne bien et permet de renouveler sans cesse le montant de la doume en circulation, preuve qu'elle circule vraiment et ne reste pas dans les porte-monnaies, numériques ou non.
- ✓ **notre volonté d'être utiles aux autres monnaies** à travers la fédération Kohinos, le mouvement SOL, le réseau MLCC dans son ensemble (union à prévoir sous peu !)
- ✓ **l'utilisation de notre pouvoir monétaire pour aider**

- les autres structures partenaires en prenant des parts sociales (CAAP, Pampa, Coop des dômes dernièrement)
- les professionnels de la doume ayant un trou momentané de trésorerie en euros ou ayant un petit projet d'investissement (dernièrement les Mômes des Dômes), par un prêt en euros en dessous de 5000€.
- un projet d'investissement plus important avec une avance en e-doumes, contre des chèques encaissés en différé (mais il faut que l'entreprise puisse utiliser ces e-doumes en salaires, par exemple, car elles ne peuvent pas les reconvertir).

Ce qui reste un problème (et qui l'est encore en 2025) :

Le non-remplacement des bénévoles dans les groupes locaux pour animer, développer et faire vivre la doume dans les territoires.

Merci de votre présence aujourd'hui, et place à vos questions et remarques.

Cette lecture n'appelle aucun commentaire ni aucune opposition.

Présentation de la stratégie 2025-2027

Walter Verhoeve présente six affiches à l'assemblée. Ces affiches, déjà présentées le 19 janvier 2025 à l'occasion du dixième anniversaire de la doume, ont pour but de détailler 3 grands axes :

1) (Affiches 1 et 2) Les bilans à tirer des 10 ans d'existence de la doume.
2) (Affiches 3 et 4) La stratégie à adopter pour 2025-2027.
3) (Affiches 4 et 5) Les projets transversaux portés par l'ADML.

L'assemblée est invitée à se répartir en trois groupes de réflexion pour apporter des retours sur le contenu de ces affiches.

Pour ce qui est des deux premières affiches, l'assemblée estime que la formulation de certains accomplissements de l'ADML peut être considérée comme provocatrice, notamment l'utilisation du terme « être du bon côté de l'histoire ». Elle sera supprimée. Le terme de « convergence des luttes » se verra remplacé par « convergence des actions et valeurs ».

Pour ce qui est des affiches trois et quatre, certains membres de l'assemblée estime qu'il est important d'inclure à la stratégie un travail d'implication des prestataires dans les manifestations de la doume. De plus, Elodie Lozano évoque l'idée de créer un portail internet marchand où les prestataires de la doume pourraient vendre leurs services contre des e-doumes. Agnès Mollon rappelle l'existence du groupe Facebook « Les Petites Annonces de la doume » dont le but est déjà de servir de plateforme de promotion pour les prestataires. Stéphan Gelberger ajoute qu'il existe déjà un site marchand associé à l'ADML (shop.doume.org) où l'on est censé pouvoir se procurer les t-shirts de la doume (service actuellement indisponible).

Pour ce qui est des affiches cinq et six, un ajustement de l'intitulé est suggéré. On remplacera « Sécurité Alimentaire », par « Sécurité Sociale de l'alimentation ». Il est aussi suggéré de supprimer la mention « dans l'intérêt surtout des consommateurs à faible pouvoir d'achat » car soli'doume se veut démocratique et universel.

Des modifications sont proposées par les participants et seront intégrées dans une nouvelle version des affiches.

Point sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Geneviève Binet présente l'histoire commune entre la doume et la Sécurité Sociale de l'Alimentation. De ses débuts avec la mention de l'accès aux biens de qualité déjà présente dans la charte de l'ADML en 2015, à la naissance de **Soli'doume** en 2022, jusqu'à la création récente de l'association **Pour une SSA63**.

Frise chronologique réalisée par Ombéline Coste

Soli'doume s'intègre dans le fonctionnement de **Pour une SSA63** mais ne disparait pas pour autant. Ombéline Coste, stagiaire de l'ADML a pour mission de redynamiser **Soli'doume**. Elle a déjà pris contact individuellement avec chacun·e des 40 contributaires de l'initiative. Toujours dans cette logique, elle organise une rencontre au centre Jean Richepin le mercredi 14 mai 2025 dans l'objectif de réfléchir à l'avenir de Soli'doume.

Soli'doume rencontre d'autre problématiques qui valent la peine d'être étudiées :

- Plusieurs solidoumiens sont des élu·e·s locaux, mais ce n'est pas pour autant qu'ils en font la promotion.
- Comment mobiliser les 40 solidoumiens pour qu'ils deviennent une réelle force de frappe ?
- La sécurité sociale de l'alimentation doit-elle continuer à passer par la doume ? Si non, faut-il que l'ADML se retire du projet ? Est-ce que cela engendrera la disparition de Soli'doume ?
- Comment faire en sorte que chaque solidoumien ait un magasin proche de chez lui où la doume est acceptée ?
- Où trouver des financements pour la SSA ? Vanessa Iceri mentionne l'appel à projet lancé par Biocoop en soulignant que c'est la fondation Biocoop nationale qui est venue directement contacter Soli'doume, ce qui indique que l'initiative est connue et reconnue. Par ailleurs, elle ajoute qu'un dossier de financement a été déposé à la Ville de Clermont-Ferrand.

Présentation des documents financiers

Walter Verhoeve et Agnès Mollon présentent les documents financiers à l'assemblée.

Un travail en commun entre l'ADML et le Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne (CISCA) en rapport avec la Sécurité Sociale de l'Alimentation prévu lors de l'année 2024 a vu son déroulé modifié par l'indisponibilité de la salariée de l'ADML Angèle Dransard. En réponse à cela, le CISCA a dû mobiliser ses employés pour réaliser le travail, ce qui a généré un coût qui pourrait modifier le compte de résultat présenté lors de l'Assemblée Générale de ce 19 avril 2025. Son existence et son montant de 10 000€ n'a été connu que la veille de l'assemblée. Des discussions entre l'ADML et le CISCA sont en cours pour trouver une solution. L'aboutissement de ces discussions pourrait venir modifier le compte de résultat présenté.

Par ailleurs, on peut noter une différence nette entre le budget prévu en mars pour la campagne de communication 2024 (3000€) et la somme qui figure au compte de résultat (11 891€). Il a été décidé lors de l'AG d'octobre 2024 d'investir davantage dans ce projet. Cette différence de 8,891€ a été tirée du fond associatif de l'ADML.

Concernant le bilan, Walter Verhoeve explicite que l'ADML détient des parts chez certains prestataires partageant les valeurs de l'association. Certaines de ces parts étaient à l'origine des prêts. La subvention de 10 000€ que leCISCA devait nous reverser fait m'objet de la négociation citée plus haut. Les 500€ de dettes dûs au Centre de Ressources et d'Education Sensoriel, Nutrition et Alimentation (CRESNA) font suite à la fin du partenariat entre ce dernier et l'ADML. A l'origine 2,000€ étaient demandés. Ils ne seront sans doute pas réclamés par le CRESNA..

Le compte d'exploitation affiche un **déficit de 2,386€**. Ce déficit pourrait passer à **12,386€** en fonction de l'évolution de la situation concernant le CISCA susmentionnée.

Elisée Lozano demande de prévoir 3000€ pour le cout d'impression de l'annuaire grand public avec une contrepartie de 2000€ côté entrées promise.

Le budget comprend également 25,000€ prévus pour la rémunération d'un·e salarié·e dont le rôle serait d'orchestrer la stratégie 2025-2027. La question de savoir si l'ADML disposera des fonds nécessaires pour cette embauche demeure.

Après ces précisions, le budget est approuvé.

Sources de financements

À la suite des discussions financières, Agnès Mollon et Walter Verhoeve présentent plusieurs pistes de réflexion à l'Assemblée pour redresser les fonds de l'ADML.

Faut-il augmenter les cotisations pour les adhérent·e·s de 12€ à 15€ ?

OUI

Nicole Lozano rappelle qu'en 2023, l'idée avait été proposée et refusée à moins que l'association rencontre des problèmes financiers la justifiant. Or, cela semble être le cas. Il est important d'informer les nouveaux adhérent·e·s que c'est une cotisation « plancher » et que l'on peut donner davantage. Pour rappel, l'ADML compte 1100 adhérent·e·s à l'heure actuelle. Il existe par ailleurs une cotisation solidaire à 5€. Elle passe à 2€ pour les solidoumiens. Personne au sein de l'assemblée ne s'oppose à cette augmentation.

Notre invité du Soudicy, Daniel Gerbert, nous informe que leur cotisation est passée de libre avec un minimum de 5€ à 24€ il y a 2 ans.

Faut-il augmenter les cotisations pour les professionnel·le·s ?

A REFLECHIR

Pour rappel, elle est actuellement de 25€. Soudicy détermine la cotisation des professionnel·le·s en fonction d'une grille prenant en compte le nombre de salarié·e·s de la structure ainsi que son chiffre d'affaire.

Il parait essentiel de créer un groupe de travail pour se pencher sur cette question, tout en jaugeant sa faisabilité auprès des prestataires. Faut-il se baser sur le nombre de salariés ou le chiffre d'affaires ? De nouveaux services pourraient être proposés aux prestataires pour justifier l'augmentation de leur cotisation (par exemple, une aide administrative pour les démarches et les formalités), mais qui pourrait les fournir ? Elodie Lozano exprime sa volonté de rejoindre un tel groupe de travail et émet l'hypothèse que Rémi Javion (absent lors de l'assemblée) pourrait également vouloir le rejoindre. Appel sera fait aux volontaires !

Les achats de e-doume par prélèvement automatique sont gratuits pour l'ADML. Cependant, les achats d'e-doume par carte bancaire génèrent un coût transactionnel. Faut-il ajouter un supplément (1 ou 2€) à chaque achat de e-doume par carte bancaire pour l'acheteur ?

A REFLECHIR

Elodie Lozano émet une objection : Cela risque de mettre des freins aux habitudes d'achat.

Elisée Lozano rappelle qu'à une époque, à chaque achat d'e-doume, il était possible de faire un don de 2€ à l'ADML (20 à 30% des acheteurs le faisaient). Est-ce que ces 2€ suffiraient pour couvrir ce que nous coûtent les transactions par carte bancaire ? Il ajoute qu'avec ce système, l'ADML gagnait davantage que ce que le Crédit Coopératif lui prélevait.

Il est décidé de sonder l'avis des adhérent·e·s sur la question dans la prochaine newsletter.

Faut-il renoncer aux spectacles habituels pour l'anniversaire de l'ADML ? Doit-on organiser des anniversaires moins souvent ?

NON

Francis Got propose d'organiser une fête de qualité tous les deux ans pour l'anniversaire de l'ADML plutôt qu'une fête annuelle de qualité inférieure.

Elodie Lozano suggère de trouver des compagnies moins chères pour réaliser les spectacles. Elle poursuit en ajoutant avoir peut-être des candidat·e·s amateurs dans son entourage qu'elle peut démarcher.

Doit-on conserver le local loué par le CISCA au 96bd Lavoisier qui nous revient à 2,230€ par an ?

OUI

Mais où loger notre salarié et nos stagiaires ?

Elodie Lozano avance l'idée de rechercher des subventions municipales de fonctionnement pour l'ADML.

Fatima Chenouf-Terrasse, conseillère municipale, ajoute qu'elle pourra nous accompagner pour former notre dossier. La métropole pourrait aussi nous fournir un local gracieusement.

Election du collectif d'animation

Pour rappel, le collectif d'animation se réunit chaque premier lundi ou mardi du mois pour dresser un bilan mensuel des activités de la Doume, discuter des projets en cours, et organiser les priorités de l'association. Il est maintenu par consensus de l'assemblée. Seul changement, au comité déjà formé vient s'ajouter une nouvelle membre : Vanessa Iceri, responsable recherche et développement au CISCA. Le collectif d'animation est donc formé de 11 membres :

- Geneviève Binet
- Lilian Duval
- Stéphan Gelberger
- Thomas Hermant
- Vanessa Iceri
- Rémi Javion
- Elisée Lozano
- Elodie Lozano
- Agnès Mollon
- Danielle Nadal
- Walter Verhoeve

Divers

Elodie Lozano nous notifie que nous sommes invité·e·s à participer au marché de Noël de Montferrand pour cette année 2025. Pour rappel, en 2024 nous avions dû annuler notre participation du samedi sur arrêté préfectoral pour cause de tempête, mais cela n'a pas généré de perte.

Prochaine Assemblée

Des discussions ont lieu à propos d'un progressif désintérêt ressenti pour les assemblées générales. Le faible nombre de personnes présentes ce 19 avril peut être en partie expliqué par le week-end prolongé précédant le WE de Pâques et le lundi . ainsi que le début des vacances de printemps. Aucune salle n'était disponible à Clermont pour la date précédemment choisie,

Il est proposé de délocaliser la prochaine assemblée générale dans d'autres commune de la métropole ou à Riom tout en mettant en place des services de covoiturage pour en faciliter l'accès.

La séance se termine à 17.30